

2 Politique

31e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine à Nouakchott (Mauritanie)

Ali Bongo Ondimba prend part aux travaux

O. N.

Libreville/Gabon

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, prend part, à Nouakchott (Mauritanie), depuis hier, à la 31e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Ces assises qui prennent fin aujourd'hui, portent sur le thème : «Gagner la lutte contre la corruption : un



Photo : Presse présidentielle.

Une phase de l'entretien entre le président Ali Bongo Ondimba et son homologue togolais.

chemin durable vers la transformation de l'Afrique». Le Sahara, la corruption, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et le G5 Sahel, devraient également être au menu.

En sa qualité de président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le numéro un gabonais s'entretiendra avec ses pairs de la sous-région, dans le cadre d'une réunion de concertation...

En marge des assises de l'UA, le chef de l'Etat s'est entretenu, hier, avec son

homologue togolais, Faure Essozimna Gnassingbé.

Près de deux mois après leur rencontre à Libreville, Ali Bongo Ondimba et Faure Essozimna Gnassingbé, respectivement présidents en exercice de la CEEAC et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) ont abordé les questions de l'heure liées notamment aux réformes en cours au sein de l'UA et à l'arrimage de leurs communautés respectives à celles-ci, notamment à la mise en place de la ZLECA lancée en mars dernier à Kigali

(Rwanda).

Par ailleurs, la coopération bilatérale entre le Gabon et le Togo, la situation politique et sécuritaire en Afrique de l'Ouest et centrale ainsi que l'intégration sous-régionale de leurs communautés ont également été au cœur de leurs échanges.

Enfin, les deux chefs d'Etat se sont dit satisfaits de l'excellence des relations entre Libreville et Lomé et ont tous deux réaffirmé leur ferme volonté à renforcer davantage cette coopération.

Opposition/Vie des partis

Le RPR est reconnu !

F.M.M

Libreville/Gabon

IL y avait foule, vendredi dernier, à l'hôtel Boulevard de Libreville, à l'occasion de la cérémonie d'officialisation du Rassemblement des patriotes républicains (RPR). Temps fort de la manifestation: la remise du récépissé définitif de légalisation officielle, à son président Jean-François Ntoutoume Emame, de ce parti politique ancré dans la Coalition pour la nouvelle République (CNR). Celle-ci s'est tenue en présence du leader de la CNR, Jean Ping, et de plusieurs autres personnalités représentant des formations po-

litiques appartenant à ce regroupement de l'opposition. Occasion pour Jean-François Ntoutoume Emame de rendre un vibrant hommage à Jules-Aristide Bourdès Ogouliguende, président du Congrès pour la démocratie et la justice (CDJ), disparu le 26 mars dernier à la polyclinique Chambrier de Libreville. La voix quelque peu étreinte par l'émotion, s'inspirant des écrivains français et philosophes allemands du XIXe et XXe siècle, l'ancien maire de Libreville a salué, par devoir de mémoire et de fidélité, l'œuvre de celui "qui était son frère et surtout son ami de plus de soixante ans". Avec lequel il était, dans les années 1958 et 1959, au

collège Chaminade des Marianistes à Brazzaville, alors capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF), les deux seuls Gabonais inscrits.

"Jules-Aristide Bourdès Ogouliguende était la rigueur, la probité et l'honnêteté intellectuelle faites homme", s'est-il écrié. Non sans poursuivre son propos en passant au vitriol la gouvernance actuelle.

"Aujourd'hui, notre pays est en lambeaux dans tous les secteurs, y compris dans la Fonction publique et il a déjà un pied dans la banqueroute, dans la cessation de paiement", a-t-il clamé. Tout en stigmatisant "le délitement de la République" et le "bric-à-brac constitutionnel "

consécutif, selon lui, à la décision rendue par la Cour constitutionnelle, le 30 avril dernier.

D'où, a-t-il indiqué, "c'est à dessein que nous avons choisi pour notre parti la dénomination de Rassemblement des patriotes républicains. Car nous entendons résolument mener le combat, au sein de la CNR, restaurer notre économie et nos liens sociaux, mais aussi réhabiliter notre Patrie et notre République". Dans cette optique, l'ancien Premier ministre sous feu Omar Bongo Ondimba a énoncé un certain nombre de propositions pouvant être adjointes au "Projet de programme commun de gouvernement" de la CNR.



Photo : F. M. Mombou.

Le président du RPR, Jean-François Ntoutoume Emame, recevant le récépissé de légalisation de son parti politique.

Notamment l'instauration d'un Revenu minimum d'insertion (RMI), la construction des centres culturels, d'un théâtre national, la réhabilitation et revalorisation de l'enseignement

technique, la nécessité de "favoriser l'émergence des coopératives des producteurs et des associations de solidarité active qui soient de vrais maillons d'une économie dynamique".

La Semaine

Des mesures et des questions

LA réduction du train de vie de l'Etat, à l'origine d'une panoplie de mesures qui touchent l'administration publique et parapublique du Gabon, domine l'actualité dans notre pays depuis plusieurs semaines. Celle qui vient de s'achever encore plus, notamment avec la conférence de presse du porte-parole de la présidence de la République, Ike Ngouoni Aila Oyouomi, et la réunion du Conseil des ministres de vendredi. Fort de cela, la présente chronique sera essentiellement consacrée à cette initiative des pouvoirs publics.

D'autres événements auraient pu également mériter le même traitement. C'est, entre autres, le cas de l'installation des tout premiers membres de la Haute autorité de la Communication (HAC) ; la session ordinaire du Conseil municipal au cours duquel a été adopté le compte administratif 2017 ; la mission du Fonds monétaire international (FMI) qui, tout en saluant la stabilité économique de notre pays, a déploré la faiblesse dans les performances du Plan de relance de l'économie (PRE) ; la clôture de la session parlementaire, laquelle est intervenue au lendemain de l'adoption par le

Sénat, seule institution du Parlement aujourd'hui, de la loi de Finances rectificative 2018, budget plutôt revu à la hausse ; etc.

Toujours dans le même registre, on ajoutera la fin de l'opération d'enrôlement. Malgré la forte affluence, quelques problèmes techniques ayant ralenti le rythme des opérations dans certains centres ; et en dépit des appels à une prorogation des délais, le gouvernement a jugé bon de respecter l'échéance qu'il a fixée : le 29 juin 2018. Espérons tout simplement, que le fichier électoral attendu dans le cadre des scrutins à venir, dont on ignore toujours les dates (ni celle des législatives, ni celle des locales), ne suscitera pas des critiques susceptibles de mettre à mal la bonne organisation et la sincérité desdits scrutins, pour lesquels la communauté internationale a encore les yeux rivés sur le Gabon...

Des mesures gouvernementales

Depuis la "task force" qui s'est tenue dans la commune d'Akanda et qui a réuni les membres du gouvernement, les directeurs généraux, et plusieurs autres acteurs du secteur de la finance,

laquelle était consacrée aux finances publiques, l'heure est à la mise en application des recommandations de ces assises. On n'en est qu'au début que les mesures annoncées font déjà couler beaucoup d'encre et de salive. Les avis sont partagés entre ceux qui les saluent et ceux qui les craignent. Le tout accentué par la confusion provoquée par le très peu de communication et d'explication qui entoure ces mesures.

Que doit-on retenir dans l'ensemble ? Entre autres : la baisse de 5 à 15% du traitement des institutionnels et des administratifs ; la suppression et la réduction de certaines fonctions dans les cabinets du président de la République, des membres du gouvernement, des responsables d'institution, des autorités administratives ; le départ à la retraite des fonctionnaires ayant atteint la limite d'âge (60 ans) ; le gel du recrutement des contractuels ; la réduction des avantages des PCA et ex-présidents d'institutions ; la mise sous "bon de caisse" de tous les fonctionnaires à partir du mois de juillet...

Au terme de la réunion du Conseil des ministres de vendredi, on apprendra que les

membres des cabinets des ministres d'Etat et des ministres seront désormais réduits à 16 ; ceux des ministres délégués à 10... Tout comme la réduction de près de moitié des établissements publics personnalisés et d'agences publiques ; l'interdiction de voyager en classe affaires pour les déplacements en avion, en dehors des membres du gouvernement et assimilés ; l'interdiction d'acquérir des véhicules de plus de 30 millions de franc CFA dans toute l'administration et autres services publics.

Dans la foulée on apprendra aussi que, comme pour montrer l'exemple, la présidence de la République a compressé 40% des personnels jusqu'à présent en poste dans cette institution...

Autant de mesures qui ont suscité pas mal d'interrogations et qui exigent des gouvernants davantage d'explications. D'abord qui va veiller à l'application de ces mesures, surtout en ce qui concerne l'interdiction de voyager en classe affaires, l'interdiction d'achat des véhicules de plus de 30 millions ? Le départ à la retraite concerne-t-elle certaines catégories de fonctions ? Si oui lesquelles, puisque parmi les no-

minations effectuées à la présidence de la République, d'aucuns ont relevé parmi les promus des compatriotes âgés de plus de 60 ans ? Quels sont les établissements publics personnalisés et autres agences concernés par la mesure annoncée ? Quel est le sort réservé à tous ces fonctionnaires qui vont devoir perdre leurs fonctions ? Vont-ils subir le même traitement que les victimes du "Tsun'Ali" de 2009, c'est-à-dire rester à la maison ? C'est l'occasion de rappeler certaines questions posées par le président du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Jean-Boniface Assélé, intervenant récemment sur une radio locale. "Pourquoi en est-on arrivé là ?" ; "Pourquoi ceux qui ont fait des bêtises sont-ils toujours là ?" ; etc. Et le premier adjoint au maire de Libreville d'affirmer : "Ceux qui gouvernent sont ceux qui sont responsables de cette situation." ; "Ceux qui sont à l'origine de la situation sont là et vous allez encore les voter (...)" ; "le peuple est responsable de cette situation". Ses amis de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence apprécieront.